

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 13 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit et le treize décembre à 18h à la Mairie, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. FALIP Jean-Luc, Vice-président du Conseil départemental de l'Hérault – Maire de Saint Gervais sur Mare

Etaient présents :

M. DURAND Jean-Bernard
 Mme BOBIN Anne-Marie
 Mmes BONNEL Line, BOSSA Bérangère
 MM. BAYLE Jérôme, CASTAGNE Pierre, CLEMENTE André, GUIBBERT Bernard,

Absents excusés :

M. NAVARRO Armand donne procuration à M. DURAND Jean-Bernard
 Mme GRANIER Valérie
 MM. BONNEL-LOUBET Jean-Pierre, CALVET Yvan, CHIFFRE Jérôme

Nombre de membres : 14 Présents : 9
 En exercice : 14 Votants : 10

Date de convocation : 07/12/2018

date d'affichage : 07/12/2018

Secrétaire de séance : BOBIN Anne-Marie

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente approuvé par les membres présents.

1- Construction d'un centre médical pluridisciplinaire pluricommunal à St Gervais sur Mare – choix des entreprises (DCM 2018/91)

Monsieur DURAND rappelle le projet de « Construction d'un centre médical pluridisciplinaire pluricommunal ». La consultation a été lancée selon la procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Monsieur DURAND présente aux membres présents le rapport d'appel d'offres établi par Monsieur CHEVALIER, architecte maître d'œuvre, suite à la réunion de la commission d'appel d'offre en date du 5 novembre 2018 et à la phase de négociation.

Le Conseil Municipal, après analyse et à l'unanimité, approuve les choix proposés par la Commission d'appel d'offre et décide de retenir les entreprises suivantes :

LOTS		Entreprise retenue	Montant HT
1A	VOIRIES - RESEAUX	ROGER	94 902,65
1 bis	RESEAUX SECS	TRAVESSET	17 024,75
2.	GROS OEUVRE	ROUAUD	95 590,80
3	OSSATURE BOIS- CHARPENTE COUVERTURE -GOUTTIERE -BARDAGE	TECHNI BOIS	149 659,48
4	ETANCHÉITÉ	SEM	37 932,04
5	MENUISERIE ALUMINIUM - METALLERIE	LAUQUET	69 769,97
6	PLAQUE DE PLATRE ISOLATION	AVIGNON FRERES	38 045,48
7	MENUISERIE BOIS	ESPACE INTEGRÉ	15 753,77

8	PLOMBERIE SANITAIRE	LASSAUX	17 677,00
9	ELECTRICITÉ	ABP	55 131,60
10	VENTILATION - CLIMATISATION	ABP	45 240,00
11	CARRELAGE FAIENCE	ANDREO	31 778,56
12	PEINTURE	AVIGNON FRERES	14 299,58
		TOTAL HT	682 805,68

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et à lancer les travaux au plus tôt.

Monsieur DURAND indique que le planning prévisionnel des travaux prévoit un démarrage fin janvier 2018.

2- Divers

Point travaux par Monsieur DURAND et Monsieur le Maire

- Assainissement secteur Roche-Soulier : les travaux sont terminés
- Immeuble situé 23 avenue des Treilles (plan BARNIER) : suite aux inondations de 2014, ce bâtiment ayant été classé en zone inondable avec risque pour toutes personnes y séjournant, l'Etat a obligé la commune à l'acquérir auprès des anciens propriétaires aux fins d'être démolit. Tous les frais liés à cette opération sont définis et pris en charge par l'Etat dans le cadre du fonds Barnier. Cet immeuble a été libéré par les anciens propriétaires cet automne. Les travaux de démolition sont programmés.
- Caserne des pompiers : le SDIS a alerté la commune sur certains désordres au niveau de l'immeuble. Le courrier a été transmis à l'architecte maître d'œuvre chargé de la construction de ce bâtiment. Le dossier suit son cours.

Enquête publique relative à la Ferme éolienne d'Arnac sur Dourdou (DCM 2018/92)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la SAS Ferme Eolienne d'Arnac sur Dourdou (groupe Volkswind) a sollicité l'autorisation de créer et exploiter une centrale éolienne de 6 aérogénérateurs sur les crêtes du sud de la commune d'Arnac, près du col du Coustel d'une puissance totale de 18 MW. La hauteur du moyeu de 84 m et la hauteur totale des éoliennes de 125 m.

Une enquête publique a été ordonnée sur l'ensemble des communes concernées par le projet (aire d'étude), Arnac sur Dourdou et Bemont sur Rance (Aveyron), Murat sur Vèbre (Tarn) et Saint Gervais sur Mare (Hérault), du 31 octobre 2018 au 6 décembre 2018.

Monsieur le Maire indique que la commune de Saint Gervais sur Mare est tenue de délivrer un avis qui pour être pris en compte doit être rendu au plus tard 15 jours suivant la clôture de l'enquête.

Monsieur le Maire précise qu'aucun habitant de la commune n'a émis d'observations sur ce projet.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable

Rappel utilisation des salles communales / associations

Monsieur le Maire profite de cette séance pour rappeler que :

- les salles communales sont réservées aux associations pour l'organisation de la Saint Sylvestre. Il n'est donc malheureusement pas possible de donner une suite favorable aux demandes de personnes privées.

- la commune offre des lots aux organisateurs de loto uniquement dans 2 cas : soutien aux affaires scolaires (lotos organisés par les associations de parents d'élèves des établissements scolaires de la commune) et soutien au collectif des associations.

En ce qui concerne les sapeurs-pompiers, un soutien est accordé par la mise à disposition gracieuse de la salle culturelle pour l'organisation de leur loto annuel du 31 décembre.

Décision modificative 3 – Budget Assainissement 2018 (DCM 2018/93)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide les mouvements budgétaires suivants au niveau de la section Fonctionnement:

DEPENSES

6063 Fourn d'entretien et de petit eqt - 300 €

6541 Créances admises en non-valeur + 300 €

Stationnement place du Casselouvre

Monsieur le Maire indique qu'un bilan sera fait en janvier suite aux vacances scolaires, sur le stationnement au niveau du parking des écoles.

Local de l'ancienne caserne des pompiers

Monsieur CLEMENTE demande qu'un projet de rénovation de l'ancienne caserne soit mené (isolation, électricité) dans le cadre d'une affectation aux associations.

Adaptation de posture VIGIPIRATE « Attentat de Strasbourg »

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Préfet en date du 12 décembre à la suite de l'attentat survenu à Strasbourg le 11 décembre, l'ensemble du territoire national étant élevé au niveau « Urgence attentat ».

Hameau de Rongas

Monsieur CASTAGNE rappelle la réflexion sur le projet de création d'une salle communale dans le hameau.

Clôture des débats à 19h

Liste des délibérations :

DCM 2018/91 : Maison de santé pluridisciplinaire pluricommunale – choix des entreprises

DCM 2018/92: Enquête publique relative à la Ferme éolienne d'Arnac sur Dourdou

DCM 2018/93: Budget assainissement – DM 3

